



15ème législature

Question N° : 44691	De M. Guillaume Larrivé (Les Républicains - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > enseignement supérieur	Tête d'analyse > Parcoursup : accès des lycéens franciliens aux filières présentes à Auxerre	Analyse > Parcoursup : accès des lycéens franciliens aux filières présentes à Auxerre.
Question publiée au JO le : 08/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la plateforme « Parcoursup » permette aux lycéens d'Île-de-France d'être informés de l'existence des filières d'enseignement supérieur proposées dans le département de l'Yonne et notamment au sein de la capitale départementale, Auxerre. Il apparaît, en particulier, que tel n'est pas le cas, aujourd'hui, pour les classes préparatoires scientifiques du lycée Jacques-Amyot d'Auxerre, qui se trouve ainsi privé d'un vivier de lycéens franciliens susceptibles de venir compléter celui des lycéens icaunais. Il lui demande son avis sur le sujet.